



# Le Septentrion

Réunion statutaire n°1046 du 13 mai 2024

## L'actualité du club

18 membres présents , soit un taux de présence de 50%

Au menu ce soir : Rouget en escabèche accompagné d'un rosé MIP "Made In Provence" suivi d'un tournedos sauce Périgueux accompagné d'un Mas Lou, Faugères 2021 ; Salade de fruits frais en dessert.

## Calendrier

Les deux derniers mois de notre année Lions sont très chargés en événements. La présence de quelques membres du club à ces manifestations est souhaitable.

- le 29 mai : Suite aux inondations dans la région au printemps dernier, nous remettons, au nom de la zone et du district, un chèque de 1000 € au Parc pédagogique nature du Marais de Guines. Rendez-vous sur place à 19h45.
- le 7 juin : Le Lions club Texel, branche féminine du Lions club Jean Bart prend son indépendance. La remise de charte de ce nouveau Lions club aura lieu aux Jardins du Soubise à 18h30. Participation 35 €.
- le 31 mai : le rallye automobile de nos épouses, organisé par Pauline, qui se déroulera au Touquet.

## Divers

Guillaume se fait le porte parole de notre trésorier Christophe pour rappeler à quelques retardataires de payer leur cotisation.

Guillaume se félicite également de voir, qu'à l'inverse de réunions passées, aucun "groupe" ne s'est formé à table. Ceci facilite le partage entre les membres, l'un des points forts de notre club.

## LA VIE DES COMMISSIONS

### Don de soi

François nous fait part des trois actions en cours de cette commission :

- demain, 14 mai, aura lieu notre journée de la vue et de l'ouïe avec un dépistage organisé par Stéphane à la maison de retraite des Petites Sœurs des Pauvres, rue Jeanne Jugan à Rosendaël.
- Le contact avec le Relais des Moères est rétabli. En association avec la commission Action sociale nous participerons à leur projet d'accueil d'animaux domestiques au sein de leur établissement. Nous avons également reçu une invitation pour leur barbecue annuel organisé le vendredi 24 mai 2024 à 12h00.
- le 29 juin prochain, François nous représentera au Barbecue de la Maison d'Aloïs. Il souhaite être accompagné d'un ou deux membres. Il espère que quelques uns pourront se détacher de la préparation de la Homard Feast prévue le lendemain.

## Homard Feest

Cédric nous confirme que les réservations sont actuellement possibles sur le site internet [helloasso.com](https://helloasso.com) le lien exact a été diffusé sur le WhatsApp du club et sur celui de nos épouses. Une priorité d'inscription est donnée aux membres du club jusqu'à vendredi prochain, date à laquelle le lien sera disponible sur le site internet du club. Il n'y a pas de carton d'invitation ni de e-carton en ligne.

Cédric souhaite également notre participation ou la recherche de sponsors pour notre plaquette publicitaire. Stéphane est également à notre disposition pour la création d'oriflammes publicitaires au prix de 250 €.

Le Rallye qui est organisé le matin du 30 juin est prêt. Le tracé a été défini et validé, avec un départ à 8h30 à Godewaersvelde pour une arrivée à l'aéroport des Moères vers 12h30. Le prix est fixé à 15 € en incluant une boisson. Les participants au rallye sont la bienvenue à Gyvelde pour la Homard Feest.

## Effectifs

L'intronisation de 3 nouveaux membres a été validée. Cependant Gonzague a voulu revenir sur la procédure d'admission au club. Depuis plusieurs années, dans les habitudes du club le Président des effectifs est le Past-Président en exercice.

*(ndlr : Dans le règlement intérieur du club la commission des effectifs est composée du Vice Président, Président de la commission, d'un past président et de 3 membres actifs du club)*

Si un parrain veut présenter un nouveau membre il doit le proposer au Président qui soumet la candidature à la commission des effectifs. Celle-ci enquête sur l'honorabilité du futur Lion et donne son avis au conseil d'administration. C'est ensuite que le Président en informe le club. Les membres du club ont alors 15 jours pour adresser une opposition verbale au Président. En l'absence de toute opposition le futur Lion est invité à plusieurs réunions. Le parrain pourra ensuite aviser son filleul de la possibilité qui lui est donnée d'adhérer au club.

*( ndlr : dans le règlement intérieur du club le candidat peut être invité à des réunions du club pour que les membres puissent le connaître avant de prendre une décision sur une éventuelle opposition, mais en aucun cas le candidat éventuel doit être informé de sa possibilité d'adhésion au club - Pour plus d'info : Règlement intérieur - Article II b Procédures d'admission)*

Eric Verhoeven souligne par ailleurs l'importance du parrain et son rôle dans la présentation de son filleul. Il doit être à l'écoute des membres du club afin de répondre au mieux aux questions éventuelles sur l'admission de son filleul.

## ELECTIONS

Les membres du club sont réunis, ce jour, en Assemblée Générale ordinaire afin d'élire le Président de l'année Lions 2024-2025 et son bureau. Statutairement aucun corum n'est requis. L'élection se fait à la majorité absolue.

Guillaume fait un nouvel appel à Candidature. Seul Pierre Landais est candidat.

Après un premier tour d'élection habituellement humoristique, Pierre a été élu au deuxième tour à la majorité absolue avec 13 voix sur 18 votants.

Le futur Président, qui prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> juillet 2024, remercie les membres pour son élection et présente son bureau. Il sera composé de :

- 1<sup>er</sup> Vice Président : Emmanuel Pelletier
- 2<sup>e</sup> Vice Président : Cédric Grillat
- Secrétaire et Chef du protocole : Philippe Looock
- Secrétaire adjoint : Samuel Dequidt
- Trésorier : Laurent Lammin
- Trésorier Adjoint : Christophe Bera
- Responsable des banquets : Eric Glucksman

Une réunion prochaine est prévue avec les présidents des commissions actuelles afin d'établir la composition des commissions avec une attention toute particulière pour le renouvellement des membres et l'intégration des nouveaux arrivants. Tous les membres du club participeront au moins à une commission.

*( ndlr : Pour les nouveaux venus au sein du bureau un forum des bureaux est organisé par le district. Deux dates sont retenues. Le mercredi 29 mai 19h à Compiègne et le lundi 17 juin à Noyelles Godault. Atelier de 19h à 21h suivi d'un repas )*

Un grand Merci à Pierre pour nous avoir offert le Champagne en fin de réunion.

## Prochaines réunions

**Lundi 27 mai** : Réunion statutaire à la SNSM à partir de 18h30 avec visite de la station et du canot de sauvetage (par petits groupes) avec apéritif suivi d'un repas au Club Verhoeven préparé par Cédric Sorton. A l'occasion de cette réunion Gonzague, Président de la commission action sociale, remettra un chèque de 1000 € à la SNSM. Rendez vous au Grand Large dès 18h30 (et non au Petit Gros comme on a pu l'entendre dans la salle)

**Lundi 3 juin** : Réunion statutaire

**Lundi 17 juin** : Passation des pouvoirs. Réunion avec épouses qui se tiendra au Restaurant "Le Pulpo" sur le digue.

**Réunions d'été** : Nous restons sur les conditions de l'année dernière avec une réunion en juillet et une autre en août. Elles sont organisées par un membre du club, qui prend à sa charge l'apéritif. Le repas, qu'il soit pris sur place ou au restaurant, est à la charge du club dans les limites des prix habituels.

Guillaume nous accueillera le lundi 15 juillet.

On recherche un volontaire pour nous accueillir au mois d'août. la date et le lieu sera communiqué ultérieurement.



Philippe Loock  
Secrétaire  
Lions Club Dunkerque Force 9